



INSCRIPTION FORMATION B.N.S.S.A (accéléré) / SECOURISME

• ADHÉRENT

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	
Code Postal + Ville :	Profession :
Téléphone :	E-mail :

Comment nous avez-vous connu ?

Bouche à oreille Presse Internet Affiche Autre, préciser :

• + SI L'ADHÉRENT EST NON MAJEUR (avoir 17 ans révolus le jour de l'examen)

PÈRE / Nom - Prénom :	Profession :
E-mail :	Tél :
MÈRE / Nom - Prénom :	Profession :
E-mail :	Tél :

• BNSSA EN ACCÉLÉRÉ (Pour nageurs confirmés) ou RÉVISION

Du lun 26 Avril 2021 au vend 30 avril 2021, 16h30-20h (à confirmer) Attention,

Pse 1 obligatoire et test d'entrée avant participation à la formation.

Entraînements aquatiques et réglementation Piscine Neptune (Montpellier la Paillade)

3,5h / jour de formation dont 1.5h de Réglementation et 2h d'entraînement aquatique. Un livret de formation sera transmis à chaque candidat).

• FORMULE (*entourer votre choix)

- | | |
|--|---|
| - BNSSA accéléré avec Pse1 ou Pse2 (420€) | - Révision BNSSA avec recyclage Pse1/2 (150€) |
| - BNSSA accéléré avec recyclage Pse 1 (320€) | - Pse 1 ou Pse 2 (250€) |
| - BNSSA accéléré avec Pse1 + Pse2 (650€) | - Recyclage Pse1 ou Pse 2 (70€) |
| - BNSSA accéléré déjà Pse 1 ou 2 à jour (250€) | |

• FORMATION SECOURISME sur Montpellier (*Entourer votre choix)

PSE 1

ET / OU

PSE2

Du 19 au 23/10/2020

Du 15 au 19/02/2021 (Montpellier ou Lunel)

Du 23/02 au 26/02/2021

Du 22 au 26/02/2021

Du 19 au 23/04/2021 (à confirmer)

Recyclages PSE1 ou PSE2 dates communiquées sur demande (**notez la date choisie lors de votre inscription en ligne**)

_____ **EUROS**

Règlement :

Montant 1^{er} chèque : _____ N° chèque : _____ Montant 4^{ème} chèque : _____ N° chèque : _____
FORMATION CHOISIE (à remplir) : _____

MONTANT TOTAL DE LA FORMATION (hors frais d'inscription préfecture pour le BNSSA) :

Montant 2^{ème} chèque : _____ N° _____ chèque : Montant 5^{ème} chèque : _____ N° chèque : _____

Montant 3^{ème} chèque : _____ N° _____ chèque :

Banque : _____ **Règlement à l'ordre de M.A.T.**

DOSSIER À FOURNIR PAR ACTIVITÉ

PSE1 ou et PSE2 : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 1 A4 timbrée à 100g + 2 petites timbrées à 20g
--

Recyclage / Formation Continue : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 1 A4 timbrée à 100g + 2 petites timbrées à 20g + copie du diplôme initial + copie du dernier recyclage

B.N.S.S.A. : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 2 A4 timbrées à 100g + certificat médical d'aptitude au Sauvetage Nautique + copie du PSE1 ou PSE2 (ou de la dernière révision si déjà obtenu).
--

ATTENTION : Toute activité ayant commencée est due. Il ne sera pas effectué de remboursement.

Tout cours non suivi est perdu. Dès votre inscription, vous devenez membre de l'association Montpellier Triathlon (MAT). Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles dans nos locaux. **Nous ne pouvons pas vous envoyer de confirmation d'inscription : afin de vérifier si votre dossier est bien pris en compte, merci de nous contacter par mail ou téléphone.** En cas de problèmes techniques dans les bassins occupés, l'association n'est pas responsable. Les activités s'interrompent pendant les vacances scolaires et jours fériés.

L'association MAT se réserve le droit de prendre des photos et films lors des entraînements, compétitions et manifestations pour son usage de communication: prospectus, affiches et site.

En ce qui concerne la formation BNSSA, Montpellier Triathlon (MAT) et Montpellier Sauvetage notre partenaire, se réservent le droit de présenter ou non les candidats à l'examen final suivant leurs résultats aux examens blancs, leur assiduité durant la période de formation et si Pse 1 à jour. Un document à remplir et signer vous sera transmis, reprenant les conditions de présentation à l'examen final ainsi que différentes propositions de dates qui nous seront communiquées par la préfecture (période d'examens entre fin avril et début juin).

Date : _____ Signature :

Montpellier triathlon
551 Rue de la Métairie de Saysset
34070 Montpellier